

RAPPORT MORAL

Donnez vie à vos envies, Partageons nos passions.

C'est le nouveau slogan que nous voulons donner à notre Association !

Fruit d'une réflexion collective, il caractérise bien, à notre avis, l'état d'esprit que nous souhaitons diffuser auprès du public, tout en mettant en valeur les richesses, la diversité de nos activités et de leur encadrement.

En outre il résume parfaitement l'énoncé des objectifs que nous avons été amenés à rédiger, pour les nouvelles modalités d'obtention de la subvention de fonctionnement auprès de la Ville.

Cette dernière a souhaité faire évoluer les anciennes demandes vers des conventions pluriannuelles de 3 ans, définissant les objectifs et les moyens partagés entre les deux parties.

Ainsi, après un mois de débats menés en Bureau d'administrateurs, de plusieurs aller/retour par mail pour compléter, clarifier et enrichir notre travail, nous vous livrons la trame de ce qui pour nous, constitue le projet actuel de notre MJC, compte tenu de son environnement et de ses moyens.

Notre MJC, issue des mouvements d'Education Populaire est une structure associative qui permet à ses membres d'accéder à l'éducation, à la culture, à l'activité physique.

Ouverte à tous, sans discrimination, la MJC gère des équipements mis à sa disposition par la Ville de Salon de Provence.

Ses objectifs sont énoncés selon quatre grands axes :

AXE 1 - RENFORCER LA CITOYENNETÉ, GARANTIR LA DEMOCRATIE

- Favoriser la démocratie associative.
- Valoriser l'action des bénévoles.
- Partager les décisions, voter.
- Responsabiliser les administrateurs et animateurs d'activités.
- Régler les problématiques en associant les usagers, en créant des collectifs.
- Favoriser les échanges, les débats.
- Promouvoir et diffuser le fonctionnement institutionnel interne (Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau, Conseil de Maison).
- Assurer la transparence comptable et budgétaire.
- Lutter contre le gaspillage (énergie, fluide) et promouvoir une écocitoyenneté.
- Poursuivre l'insertion des jeunes par de la formation (fédérale, bourse au permis).

AXE 2 - FAVORISER L'ACCES A L'EDUCATION, LA DECOUVERTE, LA CONNAISSANCE, LA CULTURE, LA CREATIVITÉ ET LA PRATIQUE SPORTIVE

- Proposer des activités régulières de qualité et en assurer leur promotion.
- Favoriser le transfert des savoirs, et partager les compétences.
- Demeurer un incubateur d'activités en accompagnant des expérimentations.
- Intégrer les programmes sports santé / bien être.
- Favoriser l'accès à la culture par l'éclectisme de nos propositions.
- Encourager la création artistique en amateur et la participation à des événements issus des sections.
- Développer la médiation culturelle.

AXE 3 - CONTRIBUER AU MIEUX VIVRE ENSEMBLE ET DEVELOPPER LE LIEN SOCIAL SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE

- Conserver des lieux d'accueil, d'orientation pluralistes et d'activités sur le territoire.
- Renforcer les projets inter activités.
- Proposer et partager des temps d'échanges, de convivialité.
- Soutenir les actions intergénérationnelles et de diversité culturelles.
- Participer et faire vivre les partenariats associatifs ou institutionnels.
- S'associer à différents événements, animations portés par la Ville.

AXE 4 - ETRE OUVERT A TOUS, LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES, ÉCONOMIQUES ET CULTURELLES. RENFORCER L'INCLUSION

- Respecter les convictions personnelles, le pluralisme et les principes de laïcité.
- Maintenir une pratique tarifaire accessible et diversifier, étaler les modes de paiements.
- Soutenir le Programme Réussite Educative (PRE).
- Poursuivre les actions en direction du public en situation de handicap, sports avec l'OMS, culture avec l'AGAPEI 13, stages loisirs.
- Privilégier l'éveil, la découverte et éviter toute forme d'élitisme générant de l'exclusion.
- Maintenir nos hébergements d'associations, de groupes scolaires pour contribuer à l'intérêt général.
- Coconstruire des actions avec des partenaires associatifs (Centres sociaux, Salon Culture...).

L'axe numéro 1 est directement issu de la loi 1901 traitant des associations à but non lucratif, doublées d'une référence claire à l'éducation populaire. L'Assemblée Générale est une séance annuellement instituée pour rendre compte de nos missions. Ne manquons pas l'occasion qui nous est donnée, lors de cette séance, de rappeler l'une des possibles définitions de ce courant de pensée « l'action des mouvements d'éducation populaire se positionne en complément de l'enseignement formel. C'est une éducation qui dit reconnaître à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer à tous les âges de la vie. Elle s'intéresse à l'art, aux sciences, aux techniques, aux sports, aux activités ludiques, à la philosophie, à la politique. Cette éducation est perçue comme l'occasion de développer les capacités de chacun à vivre ensemble, à confronter ses idées, à partager une vie de groupe, à s'exprimer en public, à écouter, etc... Cette éducation vise à l'amélioration du système social ».

Même si ces règles constituent nos fondements, elles sont souvent supplantées par l'intérêt premier donné à l'apprentissage et à l'enseignement.

Et c'est là que l'on retrouve le 2^{ème} axe de notre projet associatif, celui indiquant les procédés par lesquels, au-delà de l'instruction, nous organisons au quotidien des activités à vivre ensemble. C'est là notre cœur de métier et sans doute l'aspect le plus attendu et le mieux perçu par la population.

A la MJC de Salon, cela se traduit par la mise en œuvre quotidienne de plus de 60 disciplines éclectiques et variées. Nous sommes également une sorte de pouponnière, en proposant pratiquement tous les ans de nouvelles disciplines.

A la rentrée dernière nous avons présenté des *stages de clown*, de la *country*, les retours du *hip hop* et de la *danse en ligne*, un *atelier couture*, de l'*allemand* et un *atelier d'art numérique*. A part ce dernier, tous ont trouvé le public nécessaire, ce qui a constitué 72 nouveaux adhérents.

Mais tandis que lors de l'Assemblée Générale de l'an dernier, je faisais état de 1732 adhésions, nous en dénombrons à ce jour 1938 (certains pouvant suivre plusieurs disciplines, nous enregistrons 2128 pratiquants). La progression de la fréquentation de notre Maison n'est donc pas liée seulement aux nouvelles propositions, mais bel et bien aussi à celles déjà existantes qui parfois affichent complet dès la fin du mois de septembre.

Si le secteur des arts martiaux n'est plus depuis quelques temps chez nous, un fort pôle d'attraction, le *judo* pourrait tout de même passer l'an prochain la centaine d'inscrits, surtout si les résultats olympiques sont au rendez-vous.

Les danses constituent indéniablement le secteur le plus important de la Maison avec une quinzaine de disciplines différentes pour 20% des inscrits.

Tous les autres domaines ne sont pas en reste. Nombreux s'initient à l'une de nos cinq langues étrangères, durant lesquelles il leur est également donné de découvrir la culture de ces pays, avec par exemple l'*italien* qui organise des conférences et même un voyage de 5 jours pour une cinquantaine de participants.

Dans les arts plastiques citons le regain de la poterie et la bonne dynamique du club photo qui proposera à la rentrée de septembre une expo sur les cubes 2m x 2m en ville, ayant pour thème les pratiques sportives à Salon de Provence.

Des progressions sont aussi à noter au chapitre de « la forme au quotidien » ou Céline a réalisé une très bonne reprise des activités de *gym forme* et *marche nordique* ainsi que les succès rencontrés par Manon, animatrice *yoga* pour la deuxième saison chez nous, qui propose également des stages durant les vacances scolaires.

Enfin au registre des sports, deux activités ont connu de profondes transformations :

En *muscultation* nous avons eu à déplorer l'été dernier, des comportements suffisamment inappropriés (tapage nocturne entre autre...) qui nous ont contraint à fermer la salle fin juillet. Une grosse remise à plat de son fonctionnement s'est déroulée à la rentrée de septembre (changement des clés, alarme automatisée sur horloge) avec surtout l'implication d'une équipe de 7 bénévoles motivés pour nous aider à retrouver le plaisir d'une pratique sportive sereine, conviviale et apaisée. Cette réorganisation draine actuellement plus d'adhérents que l'an passé.

Signalons par ailleurs les modifications que nous avons été amenés à apporter aux activités nautiques. Lorsque nous avons organisé leurs reprises depuis l'OJS en septembre 2022, nous avons conservé les mêmes niveaux de contrats de travail des maîtres-nageurs ainsi que les mêmes pratiques d'inscriptions pour les usagers munis de cartes magnétiques, débitées à chaque séance consommée. Mais, constatant des fréquentations très faibles en certaines périodes tandis que nos frais d'encadrements demeuraient constants, nous avons décidé d'en transformer sa gestion en instaurant une cotisation annuelle, comme pour toutes les autres sections de notre association. Contrairement à nos craintes de voir notre public déçu par cette décision, nous enregistrons là aussi, une augmentation de nos inscrits.

Les axes 3 et 4 soulignent notre volonté de rayonnement sur la ville, de renforcement du lien social et d'accessibilité à tous. C'est à ce titre d'ailleurs que nous poursuivons nos actions en direction des publics handicapés, par la proposition d'un programme de découverte de nos sections culturelles, ou en participant aux initiatives du même ordre portées par l'Office Municipal des Sports.

Cette démarche nous a valu cette année d'être labelisé par le Conseil Départemental « Sport et handicap 2023-2026 » et a débouché sur la mise en œuvre d'une chorale conduite par les animatrices de la section « *des amis des chansons* » au sein du foyer de l'ESAT. Ils participeront au spectacle donné par l'activité, le 29 juin à l'auditorium.

Durant mon compte rendu, vous m'avez souvent entendu faire référence à la dimension collective de nos actions, de nos décisions. L'esprit d'équipe est une constante à la MJC. Et c'est bien grâce à cette équipe et bien sûr au concours indéfectible de la Ville que nous représentons aujourd'hui la plus importante association à Salon de Provence.

Je veux en tant que Président remercier tous les membres de cette équipe, qu'ils soient bénévoles, auto entrepreneurs, salariés, investis au Conseil d'Administration, dans le développement d'une activité ou présent chaque jour pour en assurer la gestion, l'administration et l'animation.

Au sein de cette « grande famille », permettez-moi de saluer plus particulièrement son Directeur. Fin 2023, Dominique nous a sollicité pour mettre en œuvre une rupture conventionnelle, lui permettant de mettre un terme à ses fonctions pour la fin de cette année. Nous en avons accepté le principe, ce qui a déclenché un travail d'écriture du profil de poste, de sa diffusion pour rechercher celle ou celui apte à le remplacer.

Nous avons collecté plus de quatre-vingt-dix CV dont une bonne moitié s'avère plutôt être des « erreurs d'aiguillages ». Néanmoins, nous avons déjà sélectionné une dizaine de candidats(tes) que nous sommes en train de rencontrer. Nous nous attachons à repérer, trouver celle ou celui qui, à sa manière contribuera à la poursuite du développement de notre belle Maison à Salon de Provence.

Je vous remercie de votre attention.

Nicolas PINARD
Président de la MJC Salon